

« Après avoir concouru pendant deux ans, avec les écrivains patriotes, à faire une grande expérience sur l'entendement du peuple français, fatigué d'une si longue opération, découragé par l'accroissement de la surdité nationale, et faisant réflexion à la fin tragique, sous Ponce-Pilate, de celui-là même à qui il suffisait de toucher du bout du doigt une oreille pour la faire entendre, j'avais cessé d'écrire depuis trois mois, lorsque, appelé à la place de secrétaire de la Société, j'ai regardé ce choix comme une invitation à rompre mon silence ; et le nombre de près de trois cents députés que j'ai vus là parmi nous m'a fait croire que je pouvais le rompre utilement. Mais, comme il m'est plus facile de me taire que de ne point parler avec franchise et liberté, si cette liberté paraissait licence à quelques personnes je dois prévenir les tribunes que ce sont mes idées que j'expose, et non celles de la Société, qui ne saurait être responsable des opinions individuelles de ses membres.

Machiavel dit quelque part : « Si un peuple accoutumé au joug vient à le briser, il ressemble à une bête brute qui, échappée à travers champs, quelque sauvage qu'elle soit, ne manque pas de redevenir la proie de son maître ou du premier qui cherche à s'en emparer. »

Si Machiavel désespérait ainsi qu'un peuple, qui avait voulu la liberté et l'avait conquise, pût en jouir longtemps, qu'eût-il dit d'une nation dont un enchaînement de circonstances a plutôt détaché les fers qu'elle ne les a brisés elle-même ? Nous avons pu chercher à persuader au peuple qu'il avait voulu être libre, et pour lui faire chérir la liberté comme son ouvrage, et parce que, pour une nation, se persuader à elle-même qu'elle avait voulu la liberté, c'était commencer à vouloir.

Mais devant ce grand nombre de législateurs qui m'écoutent, et en présence des médecins, ce n'est pas le moment de parler comme en présence du malade, et il importe de ne rien dissimuler de son état pour vous mettre à portée d'appliquer les remèdes les plus propres. Il m'est difficile d'être court en si beau sujet, de parler ; mais je paraîtrai bien moins long si je ne suis point interrompu.

Oui, Messieurs, pour ceux qui, ainsi que moi, ont consacré, depuis trois ans, toutes leurs pensées à la Révolution, qui ont suivi celle qui s'est faite aux lieux où elle s'est faite, ce n'est point un paradoxe que le peuple ne la demandait point, qu'il n'est point allé au-devant de la liberté, mais qu'on l'y a conduit. L'après-dîner du 12 juillet, et mieux encore toute la nuit suivante, j'ai été à la source de l'insurrection, et je l'ai bien observée.

Les véritables patriotes se sont servis des premiers instruments qui leur tombaient sous la main, comme le Ciel se servait d'Attila ; et la liberté avait alors, parmi ses restaurateurs, des hommes à qui il était facile, à l'aide des progrès de l'instruction et du ferment de la philosophie, de faire des révolutions qu'ils eussent faites dans les siècles d'ignorance par la seule force de leur génie. Mais il n'est pas temps encore de rendre gloire à tous ceux à qui il appartient, et de venger les *machinistes* de la Révolution de ce que j'appellerais l'ingratitude de la nation, si la nation avait voulu ce nouvel ordre de choses.

Ce que vous ne devez pas perdre de vue pour juger sainement notre état politique, c'est que, quelque obligation qu'on ait à ces fondateurs de la liberté, l'impéritie et les lourdes méprises des aristocrates en avaient si fort avancé les fondements qu'ils n'avaient laissé presque rien à faire à l'habileté des patriotes. Rappelez-vous ici, Messieurs, et l'ineptie de ce vizir Vergennes, oppresseur de Genève et libérateur d'Amérique, qui fait traverser les mers à nos soldats, passez-moi cette expression, pour leur mettre le nez sur la déclaration des droits ; et ce vizir Calonne, si délié pourtant, ce pivot sur lequel tourne aujourd'hui la contre-révolution, au milieu des clameurs universelles contre ses brigandages, donnant à la nation un point de ralliement dans l'Assemblée des notables ; et ce vizir Brienne, sur une motion stupide dans la bouche de d'Éprémessnil, le plus fougueux des aristocrates qui ont conduit, comme par la main, à l'insurrection un peuple indifférent.

Enfin, c'est cet autre arc-boutant de l'aristocratie, ce fou du blason, ce baron de Coppet, qui, par la double représentation du Tiers, avance si fort l'œuvre de la liberté, dans un moment où le *Contrat social* était entre les mains de tout le monde, qu'il laissait bien moins de peine aux Pétion et aux Robespierre à faire le reste qu'aux Chapelier et aux d'André à le défaire.

Vous voyez, Messieurs, que la nation n'a été révolutionnaire que par contre-coup ; que le mouvement vers la liberté lui a été imprimé par des aristocrates, et je vous laisse à juger si, lorsque l'impulsion lui avait été donnée si fortement sur un chemin frayé par les Mably et les Rousseau, et que cependant des hommes médiocres, tels que les d'André, les Chapelier, les Barnave, les Dêmeunier, s'attellant derrière le char de la constitution, ont réussi à le tirer en sens inverse et à le faire incessamment rétrograder, je vous laisse juges si ce char roulait sur la pente de l'opinion.

Premier résultat des méditations de l'observateur ; première base des travaux du législateur patriote qui veut consolider la Révolution. Les racines de notre liberté sont aristocratiques ; le peuple de Paris n'a été qu'un instrument de la Révolution : l'histoire nous dira quels en furent les ingénieurs. Et celui qui a ébloui tant de gens par son mot favori : « Pour qu'un peuple soit, libre, il suffit qu'il le veuille », n'a eu si souvent à la bouche cette sentence que parce que, plus à portée que personne de savoir si

Paris voulait la liberté, par cette expression du Normand il contentait tout le monde et se montrait le général, et de ceux qui voulaient la liberté, et de ceux qui ne la voulaient pas.

Ce n'est point faire de notre Révolution une révolution à part, c'est, au contraire, la faire semblable à presque toutes les autres que de dire que ce n'est point le peuple qui l'a voulue, qui l'a faite. Partout c'est le petit nombre, deux ou trois citoyens, qui ont fait les révolutions. Un Pélopidas à Thèbes, un Harmodius et un Aristogiton, ou un Thrasybule, à Athènes ; et, comme le peuple parisien affamé, allant chercher à Versailles celui qu'il appelait le boulanger, le peuple romain ne se retire sur le mont sacré que pour se soustraire aux usures des marchands d'argent, et quand son hôtel de la Force regorge d'un tiers de sa population, détenue pour dettes.

Partout beaucoup sont affranchis par peu ; mais l'art du législateur qui veut maintenir cet affranchissement est d'intéresser la multitude à maintenir l'ouvrage du petit nombre. C'est la marche que suivit l'Assemblée nationale tant qu'elle fut environnée de dangers. Voyez comme, après l'insurrection du 14 juillet, ces représentants, depuis si avarés envers la nation, s'empressèrent de l'intéresser à la Révolution par les prodigalités de la nuit du 4 août, et d'épuiser en un moment leur corne d'abondance sur toute l'étendue de l'empire. De ce moment, la contre-révolution devint impossible. Le despotisme fut atterré, et tous les efforts qu'il pourrait faire pour se relever ne devaient tourner que contre lui-même, comme il arriva la nuit du 5 au 6 octobre ; mais aussi, de ce moment où les meneurs de l'Assemblée nationale n'ont plus craint la victoire du despotisme et l'ont tenu en échec, ils ne se sont appliqués qu'à faire rétrograder la Révolution, les toiles qu'ils avaient faites en un jour, et où ils avaient enlacé le despotisme, ils n'ont fait ensuite que consumer vingt-quatre mois à les défaire, ou du moins à y ménager des défauts pour qu'il passât au travers ; et il a été facile à l'observateur attentif de reconnaître que tous ces ministériels, tous ces modérés, tous ces 89, tous ces Feuillants, n'étaient que d'ambitieux aristocrates qui, éloignés par leur naissance ou repoussés par une disgrâce des honneurs et des places auxquels ils aspiraient, n'avaient voulu que faire peur de la nation au despotisme, comme une mère fait peur du loup à son enfant, afin de s'en faire caresser. Mais qu'est-il arrivé ? Le peuple étant accoutumé au joug, pour le faire sortir de l'ornière de l'habitude, creusée par tant de siècles, et où il était enfoncé si avant, il avait fallu le séduire par tous les charmes de la liberté et ne lui rien cacher de ses droits primitifs ; il avait fallu en rassembler sous un verre étroit et en offrir à ses regards l'enivrante perspective, et la déclaration des droits avait été publiée et distribuée à vingt millions d'Hommes. Or, cette déclaration des droits n'étant autre chose que les principes que Dieu a gravés dans tous les cœurs, et ayant à la fois force de loi décrétée et innée, ce fut une démence inconcevable dans les ambitieux meneurs de l'Assemblée que l'espoir de réussir dans leur projet de n'en faire ensuite qu'une simple préface de la constitution, qu'ils contrediraient à leur fantaisie dans le corps de l'ouvrage.

Il était évident que, quoiqu'on fit une dépense royale en affiches et en journaux pour élever jusqu'aux nues ce corps d'ouvrage ; quoiqu'il fût enchâssé dans l'or et les pierreries ; quoique ceux qui l'avaient fait s'agenouillaient modestement devant leur chef-d'œuvre, et qu'il ne parût en public que porté processionnellement, et aussi entouré de gardes et de superstitions que l'Alcoran ; il était évident, dis-je, que si l'ouvrage était contradictoire à son introduction, l'autorité de l'ouvrage de Chapelier-Biribi, et de quelques hommes aussi décriés et corrompus, ne résisterait pas longtemps à l'autorité d'une préface divine, d'une charte décrétée à la fois par Dieu et par les hommes, et à des principes que chacun trouvait au fond de sa conscience. Ajoutez que ces hommes corrompus ne l'étaient pas assez.

Je m'explique. Mirabeau répétait souvent cette maxime, qu'il tenait de Machiavel, sur laquelle il paraît avoir réglé sa conduite, et dont il pourrait bien avoir été la dupe et la victime (car il y a exception à tout) ; il avait, dis-je, pour maxime : « que le défaut des hommes est de n'être ni assez bons, ni assez méchants ». Ainsi, par exemple, je dis que des hommes, pour qui je ne trouve point d'expression qui rende toute l'horreur qu'ils m'inspirent, n'étaient point assez corrompus, qui, après avoir voté des remerciements pour le massacre de Nancy et celui du Champ de Mars, devenus tout à coup scrupuleux, s'écriaient que jusqu'à la dernière goutte de leur sang serait versée plutôt que de souffrir qu'il y eût en France des ducs, et cela après avoir décrété, le moment d'avant, qu'il y aurait des princes.

Quoi de plus ridicule que d'entendre monsieur d'André saluer monsieur d'Artois du nom de prince, mais déclarer qu'il se ferait plutôt tuer que de l'appeler monsieur le comte ? A ce reste de vergogne, qui a retenu parfois les ministériels, ajoutez les explosions du patriotisme dans les tribunes et sur la terrasse, qui ont donné quelques commotions salutaires à la majorité corrompue de la législature, et l'ont forcée de dériver un peu au cours de l'opinion. De tout cela il est résulté une constitution destructive, il est vrai, de sa préface, mais qui n'a pas laissé d'emprunter de cette préface tant de choses destructives d'elles-mêmes qu'en même temps que, comme citoyen, j'adhère à cette constitution, comme citoyen libre de manifester mon opinion, et qui n'ai point renoncé à l'usage du

sens commun, à la faculté de comparer les objets, je dis que cette constitution est inconstitutionnelle, et je me moque du secrétaire Cérutti, ce législateur Pangloss qui propose gravement de la déclarer, par arrêt ou par un décret, *la meilleure constitution possible* ; enfin, comme politique, je ne crains point d'en assigner le terme prochain.

Je pense qu'elle est composée d'éléments si destructeurs l'un de l'autre qu'on peut la comparer à une montagne de glace qui serait assise sur le cratère d'un volcan. C'est une nécessité que le brasier fasse fondre et se dissiper en fumée les glaces, ou que les glaces éteignent le brasier. Ce n'est point là protester contre la constitution. Je me soumetts à m'embarquer sur le fameux vaisseau construit par les Chapelier, d'André et compagnie ; mais quelle liberté reste-t-il aux passagers, s'ils ne peuvent vous faire remarquer à vous, Messieurs, qui en êtes aujourd'hui les pilotes, qu'il fait eau de toutes parts, afin que, s'il vous est défendu de le calfeutrer, vous puissiez du moins tenir prête la chaloupe pour le moment du naufrage ? Pour moi, je soutiens qu'il n'y a que deux sortes de gens qui, dans la Révolution, aient suivi un système possible : d'un côté, les Maury et les Malouet ; de l'autre, les Pétion et les Robespierre.

Quant aux modérés, je parle de ceux qui ont eu un système autre que celui de traire la liste civile, dans leur système de chercher un milieu entre la liberté et l'esclavage ils ont été aussi ridicules que ce philosophe de nos jours faisant creuser un grand trou à la terre pour chercher le milieu entre les antipodes. Ne croyez pas, Messieurs, que j'annonce le changement dont je parle en charlatan qui prédit un avenir lointain, sans nulle responsabilité.

Je regarde la veille les nuages, et je prédis l'orage du lendemain ; je ne crains pas d'avancer que le changement de cette constitution, dont M. Lavie ajournait le moindre amendement, après la grande révolution de Pythagore, de trente-six mille ans, il n'est pas même possible à l'Assemblée nationale, actuellement régnante, de le prévenir ; mais il n'y a point à s'alarmer : car, s'il ne dépend pas de vous d'empêcher le choc, il dépend de vous si nous aurons à en gémir.

L'Assemblée nationale de 1789, si pure à sa source et en sortant de dessous de terre, puis corrompue dans la capitale, enfin si fangeuse et en si mauvaise odeur au moment où elle allait rentrer dans le sein de la nation et se perdre parmi le peuple français, vient de finir comme la rivière des Gobelins, qui, après avoir traversé les immondices de Paris, n'est plus qu'un égout, comme on sait, en arrivant à la Seine, au-dessous de la Gare. Je ne consumerai pas vos moments à suivre le cours de cette Assemblée ; il subira de vous présenter rapidement ici quelques-unes de ses opérations, celles qui se lient aux grands événements qui approchent, et qui ont préparé et amené ces événements.

A Dieu ne plaise que j'accuse tous vos devanciers de ce système que je vais vous développer ! J'aime à croire que nous n'avons à reprocher à la plupart que la faiblesse de leur vue et leur confiance dans quelques noms qui en imposaient. De tout temps, en ce pays, le peuple (si on peut se servir d'une expression de l'ancien régime) a été esclave de l'autorité et des autorités, et dans tous les corps il y a le peuple ; mais ce peuple, dans le premier corps législatif, a été quelquefois si ignorant, si aveugle, que l'histoire pourra bien dire la populace de l'Assemblée constituante : car l'histoire juge les hommes non sur ce qu'ils ont fait, mais sur ce qu'ils pouvaient faire.

Ce n'est pas faute, du moins, qu'on ne le leur ait montré. La déclaration des droits était un signal donné à toute l'Europe ; les despotes, occupés d'ailleurs la plupart à des guerres au dehors, pâlissaient tous sur leur trône, et alors surtout redoutaient bien plus, comme on l'a dit, l'invasion de nos principes que nous ne craignons aujourd'hui l'invasion de leurs armées ; toute la France était en armes et debout, dans l'attente des magnifiques promesses de la préface de la constitution ; l'imagination ne s'était pas encore refroidie en voyant dans le corps de l'ouvrage l'illusion de ses espérances ; nous avions et de l'argent et de nombreux otages de notre repos ; il ne fallait pas laisser aux tyrans le temps de se reconnaître.

Nous ne manquions pas de Popilius qui leur auraient fait craindre la première ardeur de l'impétuosité française et d'une attente qui n'avait point encore été trompée ; il fallait suivre la maxime de César : « Ne croire rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire. » Dès le 17 juin, du moment où les États généraux étaient devenus Assemblée nationale, j'avais dit et imprimé : *Puisque la bête est dans le piège, qu'on l'assomme* ; et qu'on ne me calomnie point encore, qu'on ne dise point que je prêche la République, et qu'il fallait chasser les rois. Ceux qui nous ont appelés dans les derniers temps des républicains et des ennemis des rois, pour nous diffamer auprès des imbéciles, n'étaient pas de bonne foi ; ils savaient bien que nous ne sommes pas assez ignorants pour faire consister la liberté à n'avoir point de roi.

Nous reconnaissons trop bien la vérité de ce que disait Tib. Gracchus aux Romains : « On vous fait accroire, depuis les Tarquins, leur disait-il, que vous êtes libres, parce que vous n'avez, plus de rois ; mais qu'importe de n'avoir plus de rois, si vous avez partagé le faste et l'orgueil, et l'inviolabilité et la souveraineté royales, et tous ses vices entre vos consuls et une poignée de faquins. « *Regum quidem nomines, sed non regia potestas Roma fuit sublata.* » Nous ne demandions donc pas que la royauté fût

éteinte, mais qu'on n'établît point à sa place une tyrannie pire que la royauté ; car je demande : quel fut jamais l'individu royal assez inviolable pour oser contre des sujets ce qu'on a osé contre des citoyens à Nancy et au Champ de Mars, sans s'exposer à périr tragiquement comme les Néron et les Caligula ?

Oh ! la belle constitution, qui vote des remerciements aux magistrats pour des crimes qui eussent fait égorger les tyrans eux-mêmes ! Mais réprimons ces mouvements d'indignation sur ce que l'Assemblée constituante aurait dû faire ; renvoyons-la à Mably et à Rousseau, qui lui avaient fait son thème mot à mot. Je ne veux ici que parcourir de sang-froid ce qu'elle a fait, développer le système de ses guides, et vous montrer le piège qu'ils vous ont tendu, et le mécanisme du trébuchet où ils vous attendent.

J'ai expliqué ce qui avait nécessité de leur part la déclaration des droits et précipité les bienfaits de la nuit du 4 août. Dès lors, il n'y avait plus moyen de s'en dédire. Il avait bien fallu reconnaître que la nation était le souverain. Et, comme avec tous les publicistes et tous les dictionnaires, Montesquieu, en son chapitre de la Démocratie, en donne cette définition : « C'est une démocratie, lorsque la nation est le souverain » ; il semblait difficile de ne pas tirer de cette conséquence que la France, puisque la nation était le souverain, pouvait s'appeler une démocratie, et nous nous étions appelés républicains dans ce sens ; mais nos députés d'alors, à qui rien n'était impossible, et qui se métamorphosaient comme par enchantement et d'un coup de baguette, d'États généraux en Assemblée constituante, et d'Assemblée nationale constituante en Assemblée législative, croyaient que toute puissance leur avait été donnée sur les mots comme sur les choses ; en conséquence, M. Bailly s'est chargé de refaire notre éducation.

Les idées que nos précepteurs, dans l'enfance, nous avaient fait entrer dans la tête, avec la férule, sur la signification des mots, académicien, le philosophe en écharpe, a entrepris de les en faire sortir avec le drapeau rouge, et il nous a prouvé, par des baïonnettes et des décrets de prise de corps, que le législateur savait mieux que nous ce qu'il avait voulu faire, et que, puisque le législateur avait voulu faire une monarchie, nous devions dorénavant appeler monarchie ce qui, chez tous les peuples, s'était appelé jusqu'alors démocratie.

Monarchie, soit ; aussi bien je ne veux pas discuter sur les mots, comme un docteur de Sorbonne. Mais, quoi ! vous avez aboli les privilèges de la noblesse, du clergé et des parlements, et vous prétendez avoir fait une constitution monarchique ? On vous avait pourtant rappelé cette maxime de Montesquieu, dont l'évidence est sensible : *Abolissez, dit-il, dans une monarchie les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes, et bientôt vous aurez un état populaire ou un état despotique*. Cette citation n'empêcha point les faiseurs d'aller en avant ; et ce qui est remarquable, c'est que ces mêmes faiseurs, lorsqu'ils ont dépouillé les hommes de couleur du droit de citoyen actif, pour pallier cette injustice révoltante ne se sont appuyés que de ce même raisonnement, et ils ont dit comme Montesquieu : si vous ôtez les distinctions politiques tirées de la peau et la classe intermédiaire des hommes de couleur, la royauté du blanc sur le nègre ne peut pas durer ; tant ils étaient convaincus de la vérité de cette maxime de Montesquieu !

Je prie la Société de soutenir son attention, car ici est la clef du système. Je suis entré tard en matière ; mais aussi elle a été si avancée par l'introduction que je vais arriver rapidement aux résultats.

Vous venez de voir que, dans leurs principes mêmes, ils ne se sont pas dissimulé qu'ils faisaient une constitution impossible, qu'ils plaçaient leur monarchie entre l'état populaire et l'état despotique, comme la roue d'Ixion entre deux pentes rapides, de manière que la moindre inclinaison devait la précipiter d'un côté ou de l'autre. Et, en conséquence, ils ont arrangé non pas une constitution définitive, mais des pierres d'attente pour une constitution. Encore une fois, je sais très bien que ce n'était pas là la pensée de la plupart de nos députés constituants, qui, au contraire, s'imaginaient avoir posé la dernière pierre à la grande pyramide ; mais, dans cet atelier de constitution, il y avait les maîtres et les compagnons législateurs, et il est facile de vous prouver que c'était la pensée des principaux architectes, quoique à vrai dire il y ait eu une telle confusion de plans, et que tant de gens y aient travaillé en sens contraire, que c'était une vraie tour de Babel.

Il eût été bien plus court, pour les maîtres de l'atelier dont je parle, de faire tout de suite la monarchie de Montesquieu, la monarchie possible. Mais voici le fin mot. Ces messieurs avaient jeté la sonde, et ils avaient reconnu que la nation, que d'abord il avait fallu conduire comme par la main à une insurrection à laquelle elle ne pensait pas, selon sa coutume de tout commencer à pas de géants, avait fait plus de chemin que ses conducteurs ne voulaient, et avait tellement mordu au système d'égalité, que ceux qui disaient haïr le plus les républicains l'étaient eux-mêmes sans le savoir : car c'est l'égalité qui est le principe des républiques, comme tout le monde sait, et qui en fait la seule différence d'avec les monarchies, dont le fondement est l'inégalité. Montesquieu, par ménagement et

pour ne pas dire aussi crûment le mot propre, bâtit la monarchie sur le mot honneur. Mais tout son ouvrage prouve que le mot qu'il avait à la pensée et sur les lèvres est le mot inégalité.

Nos constituants donc, ayant sondé l'opinion et reconnu que le peuple français était devenu républicain sans le savoir, en prenant si fort à cour l'égalité des droits ont compris qu'ils ne pourraient reproduire avec succès le système décrié des Mounier, des Lally et des Clermont-Tonnerre, et ils se sont dit : plutôt que de nous exposer à tout perdre, donnons-leur pour le moment la monarchie qu'ils demandent, cette monarchie impossible et sans intermédiaire, et attendons de meilleurs temps, ou plutôt sachons les faire naître. Ne pouvant faire la constitution que nous voulons, nous empêcherons du moins les autres de faire la constitution que nous ne voulons pas ; et puisque, maîtrisés par l'opinion, nous sommes obligés de leur faire une constitution tellement suspendue entre l'état populaire et l'état despotique que c'est une nécessité qu'elle se précipite d'un côté ou de l'autre à la première impulsion, lorsque la force de l'opinion la fait pencher vers l'état populaire, inclinons-la vers l'état despotique par la force de nos institutions. Peut-être, entre ces deux extrêmes, parviendrons-nous à la fixer sur l'équilibre de la chambre haute et de la cour des pairs, qui est le terme commun de notre ambition ; et, si notre constitution retombe dans l'état despotique, comme ce sera nous qui l'y aurons poussée, nous sommes bien plus sûrs encore de la reconnaissance du despotisme.

C'est vers ce but qu'ils ont dirigé toute leur manœuvre aussi constamment que sagement ; il ne vous sera pas permis d'en douter après l'analyse rapide que je vais faire et que je vous prie de suivre.

Supposons ensemble qu'après la fameuse nuit du 5 au 6 octobre, supposons que dans la salle de l'Assemblée nationale, à la place du Côté gauche, que l'histoire distinguera peu du côté droit, il n'y ait eu que des aristocrates, des ennemis de la nation, des contre-révolutionnaires, mais politiques, mais reconnaissant l'impossibilité d'une contre-révolution à main armée, et convaincus qu'on pouvait bien tromper, mais non pas braver vingt-cinq millions d'hommes, voici le discours qu'aurait tenu dans cette Assemblée le démon de l'aristocratie lui-même :

« La lutte corps à corps nous devient impossible, et vous voyez bien que c'est une nécessité de plier, si nous ne voulons pas rompre ; n'est-il pas vrai que nous serions trop heureux d'accorder aux insurgés la constitution d'Angleterre, pour éviter celle d'Amérique, dont nous nous rapprochons furieusement depuis deux mois, et de terminer là cette Révolution ? Eh bien, laissez-moi faire, et je vous réponds de vous ramener, sous trois ans, à la constitution anglaise ou à l'ancien régime, qui est encore bien meilleur. Voici mon plan.

« D'abord, il faut qu'il y ait un certain nombre d'entre nous qui demeurent aristocrates énergumènes, ne voulant entendre parler que du despotisme pur et simple ; ceux-là nous contrediront sans cesse, s'écrieront que nous sommes des démocrates enragés, iront jusqu'à protester et déclarer qu'ils ne prennent plus part à nos séances, ce qui nous fera paraître patriotes en comparaison de ces aristocrates.

« Pour nous, nous nous ferons patriotes modérés, même Jacobins ; il nous sera aisé de surprendre la confiance des nombreux badauds des quatre-vingt-trois départements, et voici comme je parviens à découdre ce que nous n'aurions pu déchirer.

« C'est l'insurrection surtout qu'il faut craindre. La plaisanterie sur le mot lanterne nous a fait bien du mal ; mais jusqu'ici il n'y avait qu'à rire pour eux de la fin tragique des Foulon et Launey. D'abord il faut rendre ce mot lanterne abominable, et l'insurrection, le plus saint des devoirs, impossible à remplir, ou c'en est fait de nous. Pour cela, j'excite une émeute ; il y a une tactique sûre, et il n'en coûtera pas même une forte somme : je fais pendre un innocent ; je le fais pendre à notre porte. Ce peuple est bon ; il est consterné de ce meurtre ; on lui dit que ses représentants ne sont plus en sûreté ; dans ce moment l'un de nous tire de sa poche le projet de loi qu'il a préparé, et voilà la loi martiale décrétée d'emblée, et déjà la Révolution est enrayée ; et avant peu je vous aurai vengés, dans l'étendue du royaume, de cinq à six mille des plus ardents patriotes fusillés. C'est toujours autant de moins.

« Ensuite, c'est l'égalité proclamée par la déclaration des droits qui a attaché à la Révolution vingt-cinq millions d'hommes. Si la raison des contraires est bonne, c'est donc en introduisant l'inégalité que nous les détacherons de la Révolution. « Chez un peuple qui veut conserver sa liberté, dit Mably, tous les citoyens naissent et demeurent gardes nationales, plus ou moins exercées ; pour tuer la liberté, il faut donc prendre le contre-pied. » Je divise d'abord les citoyens en troupes de ligne et gardes nationales, première distinction ; je donne un uniforme aux gardes nationales, et voilà les citoyens distingués en citoyens armés et non armés : par là, je fais tomber les fatales piques, et je désarme les redoutables sans-culottes, qui ne peuvent se procurer un uniforme complet à 32 livres l'aune. J'établis l'épaulette d'or, afin qu'il n'y ait que les riches, nos amis en général, qui puissent être officiers. J'établis des grenadiers, des chasseurs et des fusiliers, nouvelles distinctions, nouveau moyen d'écarter des compagnies privilégiées, à grands bonnets et à élégante chaussure, les citoyens moins aisés. D'abord la vanité leur fait faire des sacrifices pour faire valoir leur taille dans ces compagnies ; mais bientôt les frais de l'équipement les éloignent. Si les pauvres s'obstinent à être gardes nationales, je les tiens

sans cesse sur pied, comme si l'ennemi faisait le siège de Paris. Ou il faut qu'ils montent sans cesse leur garde, et leur journée est perdue, ou il faut qu'ils la fassent monter, et c'est un impôt qui n'existait pas. C'est ainsi que je m'arrange de loin pour substituer à la démocratie royale une aristocratie royale.

« Voulez-vous tuer la liberté à coup sûr, dit Mably, établissez les distinctions entre les citoyens armés et non armés, entre les citoyens à grands bonnets, et surtout les citoyens à épauettes ; établissez entre les troupes de ligne et les gardes nationales une distinction autre que celle de l'habitude et de la supériorité du maniement des armes. »

« Mais si, par ces distinctions, je ne réussis pas à tuer la liberté et l'esprit d'égalité, je lui prépare une plaie bien plus large ; je fais des citoyens actifs et des citoyens passifs : par là, je tire une ligne de démarcation, et je mets tout à coup hors de la Révolution douze à quinze millions d'hommes, qui se demandent où est cette égalité des droits politiques qu'on leur promettait ; et, voyant bien que ce n'est pas pour eux que la Révolution est faite, se promettent de rester les bras croisés et de laisser messieurs les citoyens actifs défendre leurs privilèges quand je ferai jouer, dans deux ans, sur les bords du Rhin, mon cinquième acte et la grande machine que je garde pour le dénouement.

« Cependant, ceux que cette dégradation civique n'irriterait pas, je les soulèverai par le grand levier de tous les hommes, par leur intérêt. Plus les promesses faites par la déclaration des droits à cette partie des citoyens ont été magnifiques, plus je veux qu'ils soient des nôtres en en reconnaissant l'illusion. Je m'applique donc surtout à ce que le peuple puisse se dire : que m'est-il revenu de cette Révolution ? et qu'il se réponde : zéro. Le seul décret qu'on m'arrache en sa faveur, celui de la suppression des entrées, je saurai le rendre nul, en faisant qu'il paye tout plus cher, et l'égoïsme mercantile seconde bien mes vues. Ainsi, en même temps que je prive le peuple des droits communs et des douceurs de l'égalité, le premier des biens, le plus grand plaisir de la vallée de Josaphat, le seul bien qu'il pût recueillir sur le champ de la Révolution, j'en appesantis sur lui tout le poids. Nous aurons un maire qui, j'espère, ne sera pas moins habile que ses devanciers, les lieutenants de police, à faire renchérir le pain à propos, et même à nous donner par ordre une famine, quand il en sera temps. Les aristocrates ont cessé de faire travailler les journaliers, mais ce n'est pas assez ; ils consomment encore dans le pays, je les fais tous émigrer ; le pouvoir exécutif ne peut pas précisément leur commander d'émigrer, mais il fait partir ses frères, ses tantes, tout ce qui l'environne, et sa famille donne l'exemple du chemin qu'il faut prendre, jusqu'à ce qu'il le puisse prendre lui-même. Le clergé répond aux indigents qu'on l'a dépouillé de ses biens ; s'ils s'adressent à l'Assemblée, riche de trois milliards des biens de l'Église, dont un quart était affecté au soulagement des malheureux, pour lui demander seulement du pain et de l'ouvrage, la municipalité répond, au nom de la nation, en suspendant le drapeau rouge, et, en même temps, on corne à leurs oreilles. « Pauvre peuple, quand tu n'avais qu'un roi, tu n'étais pas si à plaindre. » Et on affiche partout que le roi prend sur ses revenus, qu'on a si fort rognés, 50 000 livres qu'il donne aux pauvres. Je fais dire dans tous les papiers : pauvre peuple ! pour que ce peuple dise à son tour : pauvre roi ! et par là je prépare le renouvellement de ce que nous avons vu arriver en Hollande, il y a quelques années, où le peuple, distingué des citoyens et écarté des affaires publiques, n'a pas manqué, à la première occasion, et pour quelques largesses, de prendre la cocarde orange, et de faire triompher la femme du stathouder des écharpes et des citoyens actifs.

« Reste dix à douze millions de citoyens actifs dont j'ai à lever l'opposition à mon plan.

« Mais de ce nombre il faut d'abord retrancher cent mille aristocrates nés, qui aujourd'hui, 6 octobre 89, ont encore toutes les places, toutes les fortunes de l'État, et qui vont s'agiter de tous côtés dans le sens de la contre-révolution, enfouir ou emporter tout le numéraire, entraver le commerce et entraîner dans leur opinion un million d'individus, ou créanciers à qui ils font banqueroute, ou marchands et journaliers que leur luxe entretenait, ou chanoines en livrées qu'ils nourrissaient à ne rien faire et dont ils étalaient la superfluité dans leur antichambre ou derrière leur carrosse.

« Il faut retrancher cinquante mille prêtres, qui vont jeter les hauts cris (bien inutilement, il est vrai, car ce sont eux que la Providence appelle à payer la façon de la constitution, soit qu'elle devienne anglaise ou américaine), mais qui ne laisseront pas de fortifier prodigieusement le nombre des mécontents, de tous les béats et de toutes les dévotes, par leurs mysticités, neuvaines, jubilés, et tous leurs tours de gobelets.

« Jusque-là, nous n'avons encore que la minorité. Mais, voyez ici, je ne dis pas la profondeur de mon génie qui invente, mais la stupidité de cette nation qui me laisse faire. Les nobles ont encore tous les commandements, toutes les grandes places, et je n'élève que d'autres nobles à celles qui ont été abandonnées. Au lieu de mettre la royauté en séquestre jusqu'à l'achèvement de la constitution, je laisse le roi disposer encore du trésor ; j'accorde au ministre tous les mois vingt et trente millions, et je décrète de confiance une contribution patriotique qui s'élève à des sommes immenses. Le pouvoir exécutif ne perd point de temps, car avec son or il corrompra, et avec la corruption il aura de l'or ; il

sème de tous côtés l'argent, surtout les promesses. Bientôt, pour le mettre en état de tenir ses promesses infinies, c'est une émulation dans le corps législatif à qui fera du roi la source de toutes les grâces. Bientôt je proclame Louis XVI le pouvoir exécutif suprême, le législateur suprême qui a le veto, le juge suprême au nom de qui se rendent tous les jugements, le chef suprême de l'armée et des gardes nationales, et jusqu'à l'archiviste suprême. Pour soutenir le rang de toutes ces suprématies, je lui donne trente à quarante millions de revenus, tandis que l'entretien du corps législatif tout entier ne va pas à sept millions. Par cette seule mesure, j'efface le corps législatif devant le pouvoir exécutif : car, aux yeux du vulgaire, celui-là vaut un million à qui on donne un million. Puisqu'on donne au roi huit fois plus de revenus qu'à l'Assemblée nationale entière, il pèse donc lui seul dans la balance politique huit fois plus que la nation et ses représentants. La femme du roi avec ses quatre millions de douaire, les deux frères du roi avec leurs quatre millions, ces trois individus, entretenus plus richement que le pouvoir législatif tout entier, ne peuvent le regarder qu'en pitié ; et le ministre des affaires étrangères, par exemple, avec ses cinquante mille écus de rente, lorsque l'argent est le représentatif de toutes les valeurs, doit s'estimer vingt-cinq fois plus que le président de l'Assemblée nationale avec ses deux mille écus de traitement. Bientôt, le président de l'Assemblée nationale lui-même, le président Pastoret, dira naïvement au roi : *Sire, et nous aussi nous éprouvons le besoin d'aimer un roi*. Vraiment, comment la plupart des hommes, qui ne sont mus que par l'intérêt, n'éprouveraient-ils pas le besoin d'aimer un homme qui donne à ses amis cent cinquante mille écus à dépenser ? Comment ne pas mieux aimer être le subdélégué d'un délégué de la nation avec cinquante mille écus de rentes, que le premier délégué de cette nation avec six à sept mille livres pendant deux ans ? Et, dès lors, ne voyez-vous pas que tous les ambitieux, tous les intrigants, tous ceux qui ne suivent d'autre parti que celui qui enrichit, désertent les Jacobins pour courir à 89, aux Feuillants, chez les ministres, et partout où j'établis les nouveaux robinets de la liste civile. Tous ces gens-là sont saisis, comme Pastoret, du même besoin d'aimer le roi. Pour qu'il puisse acheter tant de monde, je ne cesse de garnir ses mains de places et de dignités à conférer, de remplir ses poches d'or, de billets rouges, noirs. Comme Louis XIV, je fais ressource des croix de Saint-Louis ; j'abandonne à la nomination du roi toutes les ganses d'or, tout le ministère, toute la diplomatie, tous les bureaux, toutes les places de l'armée, c'est-à-dire cent mille récompenses pour les traîtres à la nation, cent mille moyens de corruption et de triomphe sur la fragilité humaine ; et, de peur que tant de récompenses ne suffisent pas encore au grand nombre de toutes les bouches béantes et de toutes les consciences sur la place, je déclare que c'est au roi qu'appartiendra de nommer le ministre du trésor national et de dire à celui-ci : Je vous donne la clef du coffre-fort, mais vous sentez bien que vous ne pouvez reconnaître d'autre maître du coffre-fort que celui qui vous en remet la clef.

« Toute nation peut se diviser en deux sortes de gens : l'une, que vous appellerez comme il vous plaira, mais que, moi, j'appellerai les imbéciles ; l'autre, que le pouvoir exécutif appelle les gens qui ont des moyens. Quant aux premiers, quoique incomparablement le plus grand nombre, ce sont ceux dont on aura le meilleur marché. Vous avez vu avec quelle facilité j'en ai paralysé déjà douze à quinze millions, sans qu'il m'en ait coûté d'autres frais que d'inventer un mot vraiment magique. JE LES AI APPELÉS CITOYENS PASSIFS, ET ILS SE SONT CRUS MORTS. Je vous expliquerai tout à l'heure comment, dans les dix millions de citoyens actifs, il ne me sera guère plus difficile de vous débarrasser de ceux qui appartiennent à cette première classe.

« Quant à ceux qui ont des moyens, la plupart, loin de s'opposer à mon plan, mettront tout en oeuvre, et se disputeront l'infamie pour le faire réussir. Les uns, à qui il faut des distinctions et des honneurs, voudront, comme les Mounier, les Lally, les Duport, les Lameth, les Clermont-Tonnerre, les La Fayette, la cour des pairs et une chambre haute ; les autres, à qui il faut de l'argent, comme les Chapelier, les Beaumetz, les d'André, les Dêmeunier, les Barnave, éprouveront le même besoin que Pastoret d'aimer un roi qui donne 300 000 livres de rentes. Et ne voyez-vous pas que, dans mon système, le coup de l'art, c'est de faire de ma royauté un coffre pour tous les gens qui ont quelque influence ; c'est de n'avoir fait du roi, avec ces quarante millions, que leur receveur, à qui ils afferment la nation pour deux ans ? Ne voyez-vous pas qu'avec la trésorerie, dont il a la clef, et la liste civile, qui n'est que la bourse commune de tous les mauvais citoyens, nous ne pouvons jamais en manquer ? Bientôt Louis XVI dira, comme le roi George dans son voyage à Cheltenham : « Le grand nombre d'amis du roi me ruine ; le Parlement est un gouffre, un abîme sans fond ; je ne dîne plus en public ; je me suis mis en pension avec la reine. » Et, pour tout dire en un mot, Mirabeau, si tu as le bonheur de vivre encore quelque temps, je veux que Louis XVI aille te demander à dîner. Telle est la royauté constitutionnelle.

« Parmi les hommes qui ont de l'influence, il ne reste plus à combattre que le bien petit nombre de ceux à qui il ne faut que le témoignage de leur conscience, le petit nombre d'hommes à caractère, de ces citoyens incorruptibles, qui, à la lettre de Xerxès : *Si tu veux le soumettre, je te donnerai l'empire de la Grèce*, répondent comme Léonidas : *J'aime mieux mourir pour ma patrie que de l'asservir*. Il ne

reste que le petit nombre de ces philanthropes vertueux, des ces vrais Jacobins. Fénelon en faisait le portrait quand il disait de lui-même : *J'aime mieux ma famille que moi, ma patrie que ma famille, et l'univers que ma patrie*. Il ne faut pas se dissimuler que, malgré leur petit nombre, ces patriotes, par l'ascendant de leur probité, par l'assentiment de tous les citoyens actifs ou passifs, éclairés et honnêtes gens, et forts de la déclaration des droits, ne parviennent à semer notre route d'obstacles ; mais je vous réponds de l'aplanir : j'ai pour moi l'expérience de l'histoire de toutes les nations, et surtout de la mitre, et j'écrase ce petit nombre par l'immense majorité des imbéciles. Voici comment. « D'abord, ce petit nombre de patriotes ne sera point soutenu de cette multitude d'hommes indifférents à l'égalité, pour laquelle ils ne se sentent pas faits. Comment la libre circulation des pensées pourrait-elle être un besoin pour tant de gens qui ne pensent pas, ou lui ont bien d'autre chose à faire qu'à penser ? Le gouvernement ne change jamais pour cette sorte de gens ; ils gardent toujours la neutralité de l'âne de la fable, qui dit : *Je ne saurais porter deux bâts*, mais qui ne se doute point qu'il puisse n'en pas porter du tout, et qu'en Amérique, par exemple, tous les impôts ne montent qu'à douze sous par tête.

« Il ne sera point soutenu non plus par cette multitude de gens timides, circonspects, qui se rangent toujours du côté du plus fort. A peine respiré-je de la journée du 6 octobre que j'en impose à ceux-ci : je fais jeter en prison ou décréter les héroïnes de cette journée, et Reine Audu languira au cachot vingt-un mois, tandis que j'absous insolemment les Broglie, les Bezenval, les d'Autichamp, les Barentin, et jusqu'à Lambesc. Les Belges se soulèvent et nous offrent une alliance désirée par les deux peuples. Un homme est assez hardi et assez puissant pour faire renvoyer au congrès de Belgique ses lettres sans les ouvrir, de peur qu'à l'imitation des Belges les autres peuples, dans l'espoir de cette alliance, ne tentent une insurrection et ne fassent avorter mon plan.

« Comme l'armée de ligne, en général, est composée d'hommes à caractère, c'est surtout l'armée que je travaille en mille manières, pour l'empêcher de soutenir les patriotes. Je jette dans les fers le patriote Muscar, et je l'y retiens deux ans, malgré les cris de toute la France ; je licencie jusqu'à quarante mille soldats trop patriotes, et des régiments entiers, comme celui de Vivarais, afin de mettre les officiers plus à l'aise pour débaucher, s'ils peuvent, à la patrie le reste de l'armée. Je ne laisse aucun doute aux soldats que, tôt ou tard, ma vengeance les atteindra s'ils se montrent citoyens. Le régiment de Château-Vieux avait déclaré qu'il ne marcherait point contre l'Assemblée nationale : je le fais fusiller tout entier, ou envoyer aux galères par l'Assemblée nationale elle-même, qui ne rougit pas de voter des remerciements au traître Bouillé, pour avoir massacré ceux à qui elle devait son salut. Les gardes-françaises ont pris la Bastille : ce nom glorieux de gardes-françaises, qui aurait dû devenir la récompense des régiments qui se seraient signalés par quelque exploit fameux, je l'efface des noms de l'armée ; je me hâte d'en abolir la mémoire, comme Rome abolissait le nom de Manlius, et défendait de le porter, en haine de son crime. Dès les premiers jours de son généralat, La Fayette, au lieu de retenir ces héros, ne cherche qu'à se débarrasser de leur courage et de leur patriotisme incommode ; il les engage à prendre des congés ; il ne peut cacher la haine secrète qu'il leur porte ; il licencie ; il dégrade arbitrairement la compagnie de l'Oratoire : la vengeance de la cour poursuit sans relâche les restes de ce brave régiment. Et fiez-vous à elle pour lui faire expier la conquête de la Bastille : elle se souvient comment les décemvirs, pour se défaire du tribun Sicinius Dentatus et des vétérans patriotes, les envoient sur les frontières et chargent le général de les faire périr tous dans une embuscade.

« Mais c'est Paris qui a fait la Révolution, c'est à Paris qu'il est réservé de la défaire ; tandis qu'à mesure que l'espérance des patriotes s'éloigne, et qu'ils en reconnaissent la chimère, leur première ardeur se refroidit et leur parti s'affaiblit tous les jours. La seule douleur dont le temps ne se console point et qu'il ne fait qu'aigrir, la douleur de la perte des biens, accroît sans cesse le ressentiment de toutes les sangsues de l'ancien régime. Je fortifie leur parti de la *cupidité* de tous les boutiquiers, de tous les marchands qui soupirent après leurs créanciers ou leurs acheteurs émigrés ; je le fortifie des craintes de tous les rentiers, dont la peur de la banqueroute a si puissamment aidé la Révolution, et qui, ne voyant que du papier et point de comptes au-dedans, et au dehors des préparatifs de guerre, s'effrayent d'une banqueroute ; je le fortifie surtout, ce parti de la *lassitude*, des gardes nationales parisiennes. Depuis deux ans, j'ai soin de tapoter le tambour du matin au soir, de les tenir, autant que possible, hors de leur comptoir, de leur cheminée et de leur lit. Au milieu de la plus profonde paix, la face de la capitale est aussi hérissée de baïonnettes depuis deux ans que si Paris était assiégé par deux cent mille Autrichiens. Le Parisien, arraché sans cesse de chez lui pour des patrouilles, pour des revues, pour des exercices, lassé d'être transformé en Prussien, commence à préférer son chevet ou son comptoir au corps de garde ; il croit bonnement (pour adoucir le mot) que l'Assemblée nationale n'aurait pu faire ses décrets sans les soixante bataillons ; que c'est seulement après la Révolution que finira l'achèvement de sa campagne, plus fatigante que la guerre de Sept ans. Quand finira cette Révolution ? Quand commencera la constitution ? Nous étions moins las dans l'ancien régime ! C'est

là que je les attendais tous. Deux ans de libelles ont préparé l'opinion ; j'ai commencé par acheter tous les orateurs, tous les journalistes à vendre ; à défaut d'en trouver un assez grand nombre à mon gré, des hommes qui m'étaient déjà vendus j'en ai fait des orateurs et des journalistes, et j'en ai même fait venir d'outre-mer. Ne pouvant exaucer la prière comique de Foucaut : « Que le peuple ne sache jamais lire », j'ai empoisonné la source de ses lectures ; il fallait qu'il achetât les papiers patriotes : j'ai fait pleuvoir tous les matins une manne de papiers aristocrates. Pendant deux ans, j'ai dit aux marchands : « Ce sont les Jacobins incendiaires qui « empêchent le retour de l'abondance » ; aux rentiers : « Ce sont les Jacobins qui empêchent le rétablissement de la paix et de l'ordre dans les finances » ; aux patrouilles : « Ce sont les Jacobins qui prolongent, qui éternisent la Révolution, pour essayer l'automatie et la mauvaise humeur de l'armée parisienne contre les patriotes. » J'excite ceux-ci sous main à aller démolir Vincennes, et je traîne l'armée à une expédition contre les patriotes ; puis je prends d'elle le serment d'une obéissance aveugle ; alors je vois que le grain de la calomnie a levé suffisamment. On avait fait la Révolution avec ces trois mots *calotin, lanterne et aristocrates* ; je prends ma revanche, et je ferai la contre-révolution avec ces deux mots : *factieux et républicains*. Ce mot, souillé par les brigands de Rome, le beau mot de *républicain*, qui, dans son sens propre, signifie celui qui n'est heureux que du bonheur public, ce nom d'une vertu sublime, de la vertu opposée au vice de l'égoïsme, je réussis à le diffamer, après avoir, pendant deux ans, attisé le royalisme par tous les soufflets de la liste civile. Comme quelques républicains ont chassé les rois, je présente ce mot *républicain* comme synonyme de *factieux*, de *régicide*, de *Ravallac*. Chez un peuple naturellement bon, cette idée achève d'égarer. Les esprits sont préparés ; les Jacobins sont mûrs ; le roi part : c'est le signal donné à tous les émigrants de s'avancer vers les frontières, à toutes les puissances de l'Europe d'inonder de leurs esclaves enrégimentés les bords du Rhin ; alors, je publie un manifeste : Louis XVI, d'Artois, Condé, tous les Bourbons, tous les despotes, offrent de ratifier la constitution des Chapelier et des d'André, avec quelques amendements, tels que le rétablissement de la chambre haute, de la noblesse, etc. ; en un mot, la constitution anglaise. La majorité de l'Assemblée nationale, Bailly, La Fayette, Boitillé, Montmorin, tous les généraux (on pense bien que j'en excepte un ou deux), sont dans le complot. Tous les orateurs, journalistes, libellistes, barbouilleurs, afficheurs de la liste civile, de s'écrier aussitôt : « Les Français ne sont-ils pas bien heureux d'arriver, sans une seule goutte de sang, à cette constitution admirable, qui a coûté aux Anglais dix-sept guerres civiles ? » L'Assemblée nationale bataille pour le décorum, et pour se faire payer un peu plus cher l'expédition de la charte constitutionnelle ; les paires pleuvent à droite et à gauche dans le corps constituant ; enfin, le décret est rendu aux acclamations et aux illuminations. Alors, ou bien les départements conservent pour le décret ce saint *respect* pour la loi que je me suis tant efforcé de leur prêcher depuis deux ans, ou quelques départements se soulèvent ; mais tous les chefs de l'armée, Bouillé, Rochambeau, La Fayette, trahissent : que dis-je ? ils obéissent à la loi ; ils marchent contre les départements rebelles ; ils introduisent cent mille Autrichiens, Prussiens, et il n'en faut pas tant, alors, pour les soumettre : et puis, quand quelques départements seraient démembrés de la France, en coûte-t-il rien aux rois pour parvenir à leurs fins ? Charles 1^{er}, outre le pillage de Londres, ne promit-il pas à l'armée écossaise d'annexer au royaume d'Écosse quatre comtés du nord ?

« Mais je suppose que le roi soit arrêté dans sa fuite ; eh bien ! la partie n'est que remise ; et c'est alors que je fais voir à tous les despotes que je l'avais bien liée. Après une arrestation obligée et des arrêts concertés et de bienséance, je ne crains pas de laisser voir à ceux qui ne sont pas aveugles que c'est moi qui ai fait partir le roi, puisqu'au lieu de le punir je choisis ce moment pour augmenter la prérogative royale, pour châtrer la constitution. En même temps que j'absous, que je récompense le roi fugitif, je mande à la barre de l'Assemblée nationale un de ces tribunaux dont le gouvernement n'a jamais manqué quand il a voulu faire périr Socrate, ou le grand pensionnaire de Witt, ou crucifier votre Dieu, et je lui enjoins de condamner les patriotes. D'un bout de la France à l'autre je fais calomnier et décréter les hommes dont je redoute le plus l'énergie et les lumières ; j'avais fait pendre un homme pour avoir la loi martiale j'en fais pendre deux pour la mettre à exécution ; je massacre les meilleurs patriotes jusque sur l'autel de la patrie ; enfin je couronne mes trahisons par un dernier décret qui ouvre à tous les contre-révolutionnaires la libre sortie du royaume. Allez rejoindre, leur dit l'Assemblée nationale, allez rejoindre, avec armes et bagages, l'armée des conjurés.

Je prouve ainsi à toute l'Europe, ou que le peuple parisien est le plus stupide de tous, ou qu'il demande à grands cris la contre-révolution, du moins la constitution anglaise, que demandent aussi d'Artois, Condé, comme ils s'en sont expliqués. »

Messieurs, je viens de vous développer le plan de la plus horrible conjuration qui ait jamais été faite contre la liberté, et tel que je n'ai pu mettre ce plan que dans la bouche du démon de l'aristocratie. Eh bien ! ce plan, je ne dis pas a été proposé par les d'André, les Chapelier, les Barnave, les Lameth, les La Fayette, mais il a été décrété, exécuté d'un bout à l'autre par vos représentants, à l'exception d'un

ou deux faits dont je n'ai pas la preuve matérielle, mais seulement de fortes présomptions ; ce sont leurs procès-verbaux que je viens de parcourir. Prosternez-vous donc devant l'Assemblée nationale de 89, et décernez à l'heureux Sylla des remerciements, des épées d'or, des médailles et des statues. »

Camille Desmoulins, Club des Jacobins, 21 octobre 1791